

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2015
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1 et maire suppléant
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

SONT ABSENTS :

Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2

Madame Dominique Payette, mairesse, préside l'assemblée et madame Josée Desmeules agit à titre de greffière.

ORDRE DE JOUR

- 01- Adoption de l'ordre du jour;
- 02- Adoption de procès-verbaux;
- 03- Mot de la mairesse;
- 04- Mot des conseillers;
- 05- Gestion administrative :
 - a) Rapport sur les autorisations de dépenses;
 - b) Comptes à payer;
 - c) Comptes à recevoir;
- 06- Mandat à Me Daniel Bouchard- accompagnement dossiers ressources humaines;
- 07- Calendrier des séances du conseil 2016;
- 08- Augmentation de la petite caisse de 40\$ à 250\$;
- 09- Mandat à Tetra Tech QI inc. pour une analyse comparative des segments prioritaires et une planification du mandat d'avant-projet dans le cadre des travaux de réfection de conduites pour 2016 au coût de 4 000\$ plus taxes (dépenses avant règlements);
- 10- Mandat à Tétra Tech QI inc. pour l'étude d'avant-projet dans le cadre des travaux de réfection de conduites d'aqueduc et d'égout pour 2016 au coût de 15 000\$ plus taxes (dépenses avant règlement);
- 11- Mandat à Tetra Tech QI inc. pour l'analyse de l'option de raccordement des eaux usées au réseau d'égout de la Ville de Québec au coût de 5 000\$ plus taxes (subvention taxe d'accise);

- 12- Mandat à Tetra Tech QI inc. pour les plans et devis pour la réfection du poste de suppression des Crans au montant de 21 000\$ plus taxes. (Règlement 2013-02);
- 13- Avis de motion du règlement numéro 2016-01 déterminant les taux et tarifications pour l'année 2016;
- 14- Avis de motion du règlement numéro 2016-02 décrétant un emprunt de 2 500 000\$ pour les travaux de réfection de conduites d'aqueduc et d'égout dans le cadre des travaux du Programme d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (PIQM), (Subvention de 1 528 730\$);
- 15- Autorisation de signature du protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;
- 16- Dépôt de la liste des permis de construction pour les mois de septembre/octobre et novembre 2015;
- 17- Nomination de madame Noémie Deshaies et monsieur Julien Côté du Groupe DDM, comme officiers municipaux responsables de l'émission des permis;
- 18- Conditions salariales de madame Josée Desmeules, directrice générale adjointe;
- 19- Renouvellement du contrat d'assurance collective au 1^{er} janvier 2016;
- 20- Paiement d'honoraires professionnels surveillance – Stantec - travaux rue des Ruisseaux;
- 21- Autorisation d'annulation des intérêts accumulés sur arrérages de taxes dans le dossier du 27 avenue du Rocher;
- 22- Entente pour constats en suspens le 30 mai 2014 et le 20 août 2014 respectivement pour les adresses suivantes : 27-B Avenue Du Rocher, 107 avenue du Verger et le 105 avenue du Verger, tous pour des coupes d'arbres sans certificats d'autorisation;
- 23- Entente de règlement hors cour suite à une poursuite dans le dossier du 123 rue des Crans;
- 24- Approbation de l'activité de plongée sous-glace du 13 février 2016;
- 25- Correspondance;
- 26- Varia;
- 27- Période de questions.

16-15-01 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2015-099 Il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Au point 22- Enlever le constat du 27-B Avenue du Rocher pour la coupe sans autorisations;

- Ajout au point 25- Abrogation de la résolution 2015-02-62 concernant le mandat à Dev plus au montant de 2 500\$ plus taxes;
- Les points 25-26 et 27 sont donc décalés pour être modifiés pour les points 26-27 et 28.

16-15-02 Adoption de procès-verbaux

Résolution 2015-100 Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Guy Rochette, conseiller, et unanimement résolu que les procès-verbaux suivants soient adoptés :

- no. 2015-14, séance ordinaire du 9 novembre 2015;
- no. 2015-15, séance extraordinaire du 14 décembre 2015.

16-15-03 Mot de la mairesse

Madame la mairesse explique les implications du moratoire adopté par la Ville de Québec dont notamment le gel des permis de construction pour une période de 90 jours.

16-15-04 Mot des conseillers

Madame Mélanie-Anne Bousquet fait un retour sur l'activité de la fête de Noël qui a eu lieu au Manoir et invite la population à participer à la Fête des Tuques qui se tiendra les 26 et 27 février 2016. Les gens intéressés à aider pour l'organisation de cette belle fête sont évidemment les bienvenus.

16-15-05 Gestion administrative

a) Rapport sur les autorisations de dépenses

Madame Josée Desmeules, directrice générale adjointe, dépose la liste des autorisations de dépenses de novembre 2015.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

b) Comptes à payer

Résolution 2015-101 ATTENDU QUE les comptes à payer au 30 novembre totalisent un montant de 27 601.05\$;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie des listes de comptes payables et des factures payées par paiement électronique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu :

QUE tous les rapports déposés soient acceptés;

QUE soit entériné le paiement des factures de novembre payées électroniquement (25 899,74\$) ainsi que les chèques émis sans résolution (1 829.56\$);

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 30 novembre 2015, et ce, selon les échéances prescrites.

c) Comptes à recevoir

Madame Josée Desmeules, directrice générale adjointe, dépose la liste des taxes à recevoir au 8 décembre 2015 qui totalisent un montant de 56 192,15\$.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

16-15-06 Mandat à Me Daniel Bouchard du cabinet d'avocats Lavery

Résolution 2015-102 ATTENDU QU'il y a lieu de mandater Me Daniel Bouchard, de Lavery avocats, pour accompagner le conseil dans le dossier relatif aux ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Guy Rochette, conseiller, et unanimement résolu :

QUE le conseil mandate Me Daniel Bouchard, de Lavery avocats pour accompagner le conseil municipal dans le dossier relatif aux ressources humaines;

QUE cette dépense soit prise à même le surplus accumulé de la municipalité au 31-12-2015.

16-15-07 Calendrier des séances du conseil 2016

Résolution 2015-103 Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Guy Rochette, Conseillère et unanimement résolu:

QU'en 2016, les séances du conseil municipal se tiennent au Bureau municipal, sis au 24 de la rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage;

QUE les séances ordinaires se tiennent aux jours suivants à 19h30:

le lundi 11 janvier 2016
le lundi 8 février 2016
le lundi 14 mars 2016
le lundi 11 avril 2016
le lundi 9 mai 2016
le lundi 13 juin 2016
le lundi 11 juillet 2016
le lundi 8 août 2016
le lundi 12 septembre 2016
le mardi 11 octobre 2016
le lundi 14 novembre 2016
le lundi 12 décembre 2016

16-15-08 Augmentation de la petite caisse de 40 \$ à 250 \$

Résolution 2015-104 ATTENDU QUE la Ville de Lac-Delage a une petite caisse de 40\$ et que c'est nettement insuffisant pour être en mesure de fonctionner;

ATTENDU QU'il y a lieu d'augmenter la petite caisse à 250\$ afin d'être en mesure de payer les dépenses courantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise que la petite caisse soit augmentée à 250\$ et que les dépenses de remboursement de la petite caisse soit détaillées et remboursées mensuellement avec les pièces justificatives.

16-15-08 Mandat à Tetra Tech QI inc. pour une analyse comparative des segments prioritaires et une planification du mandat d'avant- projet dans le cadre des travaux de réfection de conduites

Résolution 2015-105 ATTENDU QUE suite à l'octroi de la subvention PIQM dans le cadre des travaux de réfection de conduites d'aqueduc et d'égout, qu'une analyse des segments à prioriser doit être faite afin de planifier le mandat d'avant-projet;

ATTENDU l'offre de service de Tetra Tech QI inc. du 11 novembre 2015 au montant de 4 000\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Rochette, conseiller, appuyé par Brian Ross, et unanimement résolu :

QUE le conseil mandate la firme Tetra Tech QI inc. pour l'analyse comparative des segments à prioriser dans le cadre de la planification des travaux d'avant-projet pour les travaux d'aqueduc et d'égout à réaliser au coût de 4 000\$ plus taxes tel que la soumission transmise le 11 novembre 2015 par madame Julie Carrier, ing. de Tetra Tech QI inc.;

QUE cette dépense soit prise à même les dépenses avant règlement d'emprunt.

16-15-09 Mandat à Tétra Tech QI inc. pour l'étude d'avant-projet dans le cadre des travaux de réfection de conduites d'aqueduc et d'égout

Résolution 2015-106 ATTENDU QU'il y a lieu de réaliser l'étude d'avant-projet afin d'avoir la recommandation sur les travaux à réaliser (eau potable, égout sanitaire, égout pluvial et voirie) dans le cadre de l'aide financière PIQM-conduites et une estimation budgétaire des coûts incluant un échéancier de réalisation;

ATTENDU QUE Tétra Tech QI Inc. a déposé une offre de service le 7 décembre 2015 au prix de 15 000\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, appuyé par monsieur Guy Rochette, et unanimement résolu :

QUE le conseil mandate la firme Tetra Tech QI inc. pour réaliser l'étude d'avant-projet afin d'avoir la recommandation sur les travaux à réaliser (eau potable, égout sanitaire, égout pluvial et voirie) dans le cadre de l'aide financière PIQM-conduites et une estimation budgétaire des coûts incluant un échancier de réalisation au coût de 15 000\$ plus taxes, comme dans la soumission transmise le 7 décembre 2015 par monsieur Carl Pelletier, ing. de Tetra Tech Qi inc.;

QUE cette dépense soit prise à même les dépenses avant règlement d'emprunt.

16-15-10 Mandat à Tetra Tech QI inc. pour l'analyse de l'option de raccordement des eaux usées au réseau d'égout de la Ville de Québec

Résolution 2015-107 ATTENDU QU'il y a lieu d'analyser l'option de raccordement des eaux usées au réseau d'égout de la Ville de Québec;

ATTENDU QUE nous devons fournir des données techniques et défendre la position de la Ville de Lac-Delage dans ce dossier;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Delage doit être représentée par un ingénieur qui connaît bien l'ensemble des problématiques de la Ville de Lac-Delage;

ATTENDU QUE Tetra Texh QI inc. a été mandaté aussi par la Ville de Stoneham pour sa partie et que cela facilite le dossier si c'est le même ingénieur qui travaille sur le dossier;

ATTENDU QUE Tetra Tech QI inc. a transmis deux offres de service professionnel, une datée du 25 novembre 2015 pour une première rencontre avec les intervenants, et la seconde datée du 2 décembre 2015, pour la suite de l'analyse pour compléter le dossier, le tout pour un montant global de 5 000\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Boiteau, conseiller, appuyé par Mélanie-Anne Bousquet, conseillère et unanimement résolu :

QUE le conseil mandate Tetra Tech QI inc. pour un montant de 5 000\$ plus taxes pour l'analyse de l'option de raccordement des eaux usées au réseau d'égout de la Ville de Québec;

QUE cette dépense soit prise à même la subvention de la taxe d'accise comme prévu au programme et acceptée par le Ministère des Affaires municipales.

16-15-11 Mandat à Tetra Tech QI inc. pour les plans et devis pour la réfection du poste de surpression des Crans

Résolution 2015-108 ATTENDU QUE la réfection du poste de suppression des Crans est prévue au règlement d'emprunt 2013-02 et que ces travaux doivent être faits prochainement considérant l'usure de la boîte électrique du poste de suppression;

ATTENDU QUE les plans et devis pour ces travaux doivent être réalisés afin que la municipalité puisse aller en soumission pour la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE Carl Pelletier, ing. Tetra Tech QI inc. a transmis une soumission le 25 août 2015 au montant de 21 000\$ taxes en sus pour la réalisation des plans et devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Brian Ross, et unanimement résolu :

QUE le conseil mandate Tetra Tech QI inc. pour un montant de 21 000 \$ plus taxes pour la réalisation des plans et devis pour la réfection du poste de suppression des Crans;

QUE cette dépense soit prise à même le règlement d'emprunt 2013-02.

16-15-12 Avis de motion du règlement numéro 2016-01 déterminant les tarifications pour l'année 2016

Avis de motion est donné par monsieur Brian Ross, conseiller, que sera adopté à une séance ultérieure le règlement numéro 2016-01 ayant pour objet de déterminer les taux et tarifications pour l'année 2016.

16-15-13 Avis de motion du règlement numéro 2016-02 décrétant un emprunt de 2 500 000\$ pour les travaux de réfection de conduites d'aqueduc et d'égout dans le cadre des travaux du Programme d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (PIQM)

Avis de motion est donné par monsieur Guy Rochette, conseiller, concernant l'adoption prochaine d'un règlement d'emprunt 2016-02 décrétant un emprunt de 2 500 000\$ pour les travaux de réfection de conduites d'aqueduc et d'égout dans le cadre des travaux du Programme d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (PIQM).

16-15-14 Autorisation de signature du protocole d'entente PIQM

Résolution 2015-109 ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous a transmis copie du protocole d'entente à intervenir dans le cadre d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);

ATTENDU QUE le signataire doit être autorisé par résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Brian Ross, et unanimement résolu :

QUE madame Dominique Payette, mairesse, soit autorisée à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi de l'aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

16-15-15 Dépôt de la liste des permis de construction pour les mois de septembre/octobre et novembre 2015

Dépôt de la liste des permis émis pour les mois de septembre, octobre et novembre 2015.

16-15-16 Nomination de madame Noémie Deshaies et monsieur Julien Côté, du Groupe DDM, comme officiers municipaux responsables de l'émission des permis

Résolution 2015-110 ATTENDU QUE la municipalité de Lac-Delage a déjà mandaté le Groupe DDM pour la gestion des permis pour la municipalité;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les officiers responsables de l'émission des permis pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, et unanimement résolu :

QUE monsieur Julien Côté et madame Noémie Deshaies, du Groupe DDM, soient nommés comme officiers responsables de l'émission des permis pour la municipalité.

16-15-17 Conditions salariales de madame Josée Desmeules

Résolution 2015-111 ATTENDU QU'il y a lieu de préciser les conditions salariales de madame Josée Desmeules;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu :

QUE le salaire horaire de madame Desmeules soit fixé à 35,00\$ /heure à raison de 24 heures par semaine, soit du lundi au mercredi.

16-15-18 Renouvellement du contrat d'assurance collective

Résolution 2015-112 ATTENDU QUE le contrat d'assurance collective des employés municipaux est renouvelable en date du 1^{er} janvier 2016;

ATTENDU le document de renouvellement de Desjardins Assurances du 30 octobre 2015 indiquant que les taux sont les mêmes que ceux en 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Guy Rochette, conseiller et unanimement résolu :

QUE le contrat d'assurances collectives des employés municipaux soit renouvelé au 1^{er} janvier 2016 tel que le document de renouvellement de Desjardins Assurances.

16-15-19 Paiement honoraires professionnels surveillance- Stantec

Résolution 2015-113 ATTENDU QUE les travaux sur la rue des Ruisseaux sont réalisés;

ATTENDU QUE Stantec était mandaté pour effectuer la surveillance dans ce dossier pour un montant de 11 500\$ plus taxes et que ce budget a été respecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé, par monsieur Brian Ross, conseiller et unanimement résolu :

QUE la facture no. 1007566 au montant de 5 052,50\$ plus taxes et la facture no. 1019956 au montant de 4 271,25\$ pour un total de 9 323,75\$ plus taxes.

16-15-20 Annulation d'intérêts dans le dossier du 27 avenue Du Rocher

Résolution 2015-114 ATTENDU QUE des intérêts se sont accumulés dans le dossier du 27 avenue du Rocher et que les montants de taxes été payés dans le dossier;

ATTENDU QU'il y a lieu d'annuler les intérêts dans le dossier afin de régulariser le compte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère et unanimement résolu

QUE le conseil autorise l'annulation des intérêts dans le dossier du 27 avenue Du Rocher considérant qu'il s'agit d'une erreur de la municipalité.

16-15-21 Entente pour constat du 105 avenue Du Verger et annulation du constat du 107 avenue Du Verger

Résolution 2015-115 ATTENDU QUE deux constats ont été émis pour une coupe de 4 arbres sans demande de permis;

ATTENDU QU'il s'agit d'une seule et même infraction;

ATTENDU QUE ces constats datent de mai 2014 et qu'il y a lieu de régler;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise l'annulation du constat émis du 107 avenue Du Verger parce qu'il s'agit de la même infraction;

QUE le conseil accepte l'entente à intervenir avec le propriétaire pour annuler le constat du 107 avenue Du Verger en contrepartie d'un montant de 145\$ à titre de pénalité considérant que les délais sont irraisonnables.

16-15-22 Entente de règlement hors cour suite à une poursuite dans le dossier du 123 rue des Crans

Résolution 2015-116 ATTENDU QUE la ville a reçu une demande de dédommagement le 27 août 2015 de la Cour des petites créances;

ATTENDU QUE la municipalité a pris entente avec le propriétaire pour un montant en dédommagement hors cour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller et unanimement résolu

QUE le conseil municipal accepte l'entente hors cour et verse une somme de 2 500\$ à titre de dédommagement pour régler ce dossier.

16-15-23 Approbation de l'activité de plongée sous-glace du 13 février 2016

Résolution 2015-117 ATTENDU QUE Plongée Nautilus, représenté par monsieur Simon Bégin, désire tenir leur activité de plongée sous-glace, le 13 février 2016 prochain;

ATTENDU QUE l'organisme a soumis une preuve d'assurance pour la tenue de l'activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Guy Rochette, conseiller et unanimement résolu,

QUE le conseil municipal autorise la tenue de l'activité de plongée sous-glace le 13 février 2016 à condition que l'organisme obtienne toutes les autorisations nécessaires pour la tenue de l'activité ainsi qu'elle prenne toutes les mesures de sécurité en conséquence.

16-15- 24 Abrogation de la résolution 2015-062

Résolution 2015-118 ATTENDU QUE la résolution 2015-062 mandait monsieur Rudy Bedard, de Dev + pour faire les documents d'appel d'offres pour les réparations à faire au poste de suppression;

ATTENDU QUE le conseil désire mandater Tetra Tech pour monter les plans et devis dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller et unanimement résolu :

QUE la résolution 2015-062 soit abrogée.

16-15-25 Correspondance

Une liste de la correspondance reçue est transmise au conseil municipal.

16-15-26 Varia

16-15-27 Période de questions

- Des questionnements concernant les conséquences du traitement des eaux usées avec la Ville de Québec pour les propriétés qui ont des fosses septiques. Madame la mairesse précise que toutes nos fosses septiques sont conformes et vidangées régulièrement. Qu'effectivement la Ville de Québec a comme objectif d'éliminer les fosses septiques, cependant il s'agit de coûts très importants qui feront en sorte fort probablement de reporter ces interventions, d'autant plus que beaucoup de gens ont déboursé des sommes importantes pour se conformer.
- Des questionnements concernant la façon dont le Ministère subventionne certains tronçons de rue plutôt que d'autres dans le cadre des travaux de réfection des conduites aqueduc-égout PIQM. Madame Desmeules explique que c'est le plan d'intervention qui détermine les tronçons prioritaires avec un système de pondération de l'état des conduites sur plusieurs aspects, dont l'âge, les historiques de bris, l'inspection par caméra, etc. Le Ministère subventionne les tronçons qui ont été jugés prioritaires dans le plan d'intervention.

16-15-28 Levée de l'assemblée

Résolution 2015-119 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par monsieur Guy Rochette, tous deux conseillers, et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20h45.

Dominique Payette, mairesse

Josée Desmeules, Directrice générale adjointe